



ET DE 3 FLEURS !

Engagé depuis bientôt 10 ans dans le label "Villes et Villages fleuris", Andilly est fier de vous annoncer l'obtention de la 3^{ème} fleur ! Le challenge d'une nouvelle fleur était un défi pour nos équipes techniques et pour les élus qui en définissent l'ambition.

Le jury régional "Villes et Villages fleuris" a également décerné à la commune le prix spécial "Fleurs et Paysages Solidaires" pour saluer sa participation et le travail mené malgré la crise sanitaire.

Vous saurez tout sur l'obtention de cette nouvelle fleur et les efforts fournis par les agents des services techniques dans la nouvelle brochure "Cultivons notre cadre de vie", distribuée en décembre 2020 dans les boîtes à lettres et téléchargeable sur www.ville-andilly-95.fr.



Lorsque vous croisez les agents des espaces verts, n'hésitez pas à leur demander quelques conseils pour votre jardin. Ces experts se feront un plaisir de vous répondre.

LA NATURE S'INVITE EN VILLE

pour le fleurissement 2021

Cette année, le fleurissement de la commune sera encore plus responsable tout en restant esthétique, avec une dominante de jaune, d'orange, de bleu, quelques touches de blanc et des feuillages citronnés et pourpres. De nouvelles initiatives seront proposées en faveur de l'environnement, dans la lignée de l'obtention de la 3^{ème} fleur. Pour les compositions des massifs, bacs et suspensions, le choix des agents des espaces verts s'est porté sur les vivaces, qui représentent cette année le tiers du fleurissement. **Moins gourmandes en eau et plus pérennes, les vivaces subsistent d'une année à l'autre et peuvent être déplacées, dédoublées pour créer de nouveaux massifs.** Bientôt, vous croiserez le regard de la Persicaria affinis "Darjeeling red", du Thymus serpyllum, de la Lobelia fulgens, de l'échinacée pourpre ou encore de la Portulaca umbraticola.

Le fleurissement sera également bénéfique à la faune. Il profitera, par exemple, aux oiseaux grâce au Carex morrowii, au Carex osismensis et à l'Imperata cylindrica, qui leur fourniront des brindilles pour la confection de leur nid. Tandis que les grands épis floraux du kniphofia donneront beaucoup de pollen pour les abeilles et autres pollinisateurs. Certaines plantes endémiques, propres à notre territoire, retrouveront nos parterres, comme la Scabiosa, le lierre terrestre, la Lysimachia, le Solanum, etc. **Pensez-y !**



Kniphofia



Échinacée pourpre

1. Faire du parc des Huit arpents un jardin naturaliste, sans déchet

Grâce au budget participatif, la commune va requalifier le parc des Huit arpents afin de favoriser la biodiversité et d'améliorer la gestion des déchets. **L'idée est de créer un**

nouveau havre de paix pour la faune et la flore, un lieu dédié à l'environnement, tout en restant un endroit propice aux promenades des visiteurs. Des lieux de nidification seront prévus pour les animaux, avec l'installation d'un radeau flottant sur le bassin et de nichoirs pour les oiseaux. Il est

également prévu de végétaliser certains massifs et espaces libres avec des espèces variées afin d'attirer les insectes pollinisateurs. Les arbres malades ou mourants ne seront pas abattus dans leur intégralité.

Les troncs, plus exactement les fûts, resteront en place pour laisser la vie animale se développer. Ces fûts attireront les insectes xylophages qui eux-mêmes deviendront le "garde-manger" des oiseaux et petits mammifères. Les oiseaux cavernicoles pourront aussi y trouver refuge.

De nouvelles essences endémiques (région Ile-de-France) seront réimplantées, le fond du parc sera végétalisé et la pratique du fauchage tardif sera appliquée à différents endroits du parc. Cette méthode réduit efficacement le contact direct de l'être humain avec la végétation et permet à la biodiversité de profiter de tous ses droits. Ainsi, à certains endroits, les herbes pousseront librement, agrémentées de prairie fleurie et seront fauchées au mois de novembre.

Par ailleurs, les déchets ou mégots de cigarettes de certains visiteurs, jetés au sol, se retrouvent dans le bassin de retenue des eaux pluviales du parc des Huit arpents. Afin d'y pallier et d'améliorer le ramassage, il est prévu :

- d'installer six nouvelles poubelles pour favoriser la collecte des déchets,
- d'équiper les agents des espaces verts de matériel électrique d'entretien, sans nuisance sonore, sans émissions de CO2 pour le confort de tous.

BUDGET PARTICIPATIF ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE DE LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE

LES PROJETS PROPOSÉS PAR ANDILLY SONT RETENUS

Les Franciliens ont voté. Les 472 projets qui concouraient à la première session du budget participatif écologique et solidaire de la région Île-de-France vont se réaliser, dont les deux projets proposés par Andilly.





2. Des pommes, des poires et des cerisiers aux Bas Boutrous

Andilly projette de créer un verger communal sur un terrain situé dans la sente des Bas Boutrous, en plein cœur d'un espace historiquement agricole et classé en zone naturelle au Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Les vergers entouraient autrefois nos villages et constituent aujourd'hui un véritable patrimoine génétique et culturel qu'il faut préserver et/ou recréer. En effet, cet héritage agricole participe à la formation d'un paysage rural, est source de grande biodiversité et permet de sauvegarder des variétés fruitières locales et anciennes qui pourraient disparaître. Le terrain des Bas Boutrous pourra accueillir les pommiers, les poiriers, les pruniers, les cerisiers ainsi que les arbustes à fruits rouges, comme

le cassissier, le groseillier et le framboisier, habituellement présents dans les vergers valdoisiens.

L'objectif de cet espace ne sera pas la productivité, mais l'organisation d'ateliers pédagogiques pour les habitants et les écoliers autour de la conservation d'espèces, de la greffe, de la taille des arbres, de la cueillette... Andilly pourra compter sur les conseils de l'association Les Croqueurs de Pommes®, spécialisée dans la sauvegarde des variétés fruitières régionales en voie de disparition, pour faciliter l'installation du verger et des actions de sensibilisation auprès du public.

Le budget participatif permettra de financer l'achat des plants, des outils et du matériel de plantation, d'entretien, de tuteurage et d'arrosage (récupérateur d'eau de pluie).

Ces deux projets entrent dans la lignée de l'obtention de la 3^{ème} fleur au concours "Villes et Villages fleuris" et de la volonté d'appliquer les méthodes de gestion différenciée.

DE L'EAU POUR LES OISEAUX



L'eau joue un rôle capital pour les oiseaux, pour se désaltérer et pour entretenir leur plumage. Et oui ! Les oiseaux se baignent pour éliminer les salissures, les fruits collés et les parasites. En été, en cas de fortes chaleurs, les flaques d'eau mais aussi les petites mares s'assèchent rapidement, un abreuvoir est donc incontournable. En hiver, les oiseaux adoptent un régime granivore, pauvre en eau. Il est donc important de remplir l'abreuvoir régulièrement avec de l'eau tiède pour lutter contre le gel. Par très grand froid, il est préférable de le retirer.

J'installe un point d'eau dans mon jardin

Vous pouvez installer un ou plusieurs point(s) d'eau au sol ou à suspendre. Optez pour un lieu calme, éloigné des prédateurs.

Le récipient (soucoupe de pot de fleur d'environ 40 cm de diamètre, par exemple) doit être peu profond :

- 3 à 4 cm de profondeur pour les petits oiseaux,

- 9 cm pour les plus grands.

Disposez une pierre au centre l'abreuvoir, l'oiseau s'y perchera et le gel se formera moins rapidement. Changez l'eau régulièrement et profitez-en pour nettoyer et désinfecter le récipient. Il ne vous reste plus qu'à les observer agiter leurs ailes dans l'eau. Papillons, abeilles, hérissons et écureuils pourront également s'y attarder...

Sources : *Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO)*



NIDS DE FRELONS ASIATIQUES AU PRINTEMPS

Notre référent frelon, M. Patingre nous explique quelle attitude adopter avec les nids des frelons au printemps :

"Il est important d'agir correctement aux mois de mars, avril et mai, quand les reines fécondées à l'automne précédent sortent de leur abri hivernal pour fonder un nouveau nid.

À ÉVITER : le piégeage des fondatrices

Cette méthode est très peu efficace et ne capture qu'une très faible proportion des jeunes reines. Elle est aussi déconseillée puisqu'elle est à l'origine de la destruction accidentelle de très nombreux autres insectes.

À PRIVILÉGIER : la destruction des nids primaires

Il s'agit, au printemps, de détecter ces nouveaux nids et de les éliminer avant qu'ils ne deviennent trop gros. Ces petits nids (de 4 à 10 centimètres de diamètre) ne comportent que quelques individus (moins de dix). De forme sphérique, ils sont suspendus dans des endroits protégés, comme les garages, les cabanes à outils, le rebord des vérandas et des balcons, à 2, 3 mètres de hauteur.

Les individus ne sont pas agressifs et sont donc facilement accessibles.

ATTITUDE À ADOPTER : surveillez ces endroits favorables de mars à mai et contactez-nous, si possible avec une photo, nous vous aiderons pour la destruction."

Pour rappel, la municipalité a mis en place un dispositif de destruction des nids sur l'ensemble de son territoire pour que cette lutte ne se limite pas au domaine public. Ainsi, elle prend partiellement en charge le coût de l'intervention à raison de 50 % dans la limite d'un plafond maximum de 60 € par intervention.

Contact et informations : Jean-François PATINGRE (AAVO) - patingre.jean-francois@neuf.fr
01 34 16 16 40 / www.abeilles95.fr
Mairie d'Andilly : 01 34 16 46 36